



Marseille, le 21 juin 2011

Communiqué de presse

Nouveau système de classement des hébergements touristiques :

Ensemble* pour accompagner les professionnels de la filière !

** Bouches du Rhône Tourisme, CCI Marseille Provence, CCI du Pays d'Arles, et UMIH 13*

Un nouveau système de classement des hébergements touristiques a été mis en place, constituant un véritable enjeu d'avenir pour le secteur touristique. L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie 13, les Chambres de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et du Pays d'Arles et Bouches-du-Rhône Tourisme, s'associent pour accompagner les professionnels du tourisme dans la mise en œuvre de ce nouveau classement.

Dans un contexte fortement concurrentiel, avec de nouveaux pays entrant dans le secteur touristique, la France se devait de revoir son système de classement hôtelier afin de répondre aux évolutions des exigences de qualité d'une clientèle nationale et internationale. Le nouveau classement hôtelier, mis en place par la loi du 22 juillet 2009, a pour mission de permettre une meilleure visibilité et une meilleure adaptation des critères de qualité pour les consommateurs.

L'UMIH 13, les CCI Marseille Provence et du Pays d'Arles ainsi que Bouches-du-Rhône Tourisme attirent ainsi l'attention des professionnels – par un courrier cosigné par leur président respectif – sur la nécessité de ne pas tarder à faire leur demande de classement.

Les normes et procédures de classements des hôtels de tourisme sont applicables au 23 juillet 2012. A cette date, l'ancien classement deviendra caduc ; en conséquence, toute référence aux étoiles acquises antérieurement au 1^{er} juillet 2010 devra être retirée. Hors la démarche prend du temps et la grande majorité des établissements n'y a encore pas eu recours.

Pour mieux comprendre les enjeux de ce nouveau classement et les accompagner dans leurs démarches, les partenaires se mettent à disposition des professionnels et leur proposent un suivi individualisé par leurs conseillers.**

**** Contacts Entreprises pour un rendez-vous individuel avec un conseiller :**

UMIH 13 : Marc CHEMIN - 04 91 54 79 00 - umih13@orange.fr

CCI Marseille Provence: Isabelle PETIOT – 04 91 39 56 57 - isabelle.petiot@ccimp.com

CCI Pays d'Arles : Jean-Marc BIOJOUX – 04 90 99 08 22 - jbiojoux@arles.cci.fr

Bouches-du-Rhône Tourisme : Thomas KREISER – 04 91 13 84 11 - tkreiser@visitprovence.com

Contacts presse :

CCIMP : Eugénie Ricote – T. 04 91 39 34 06 / P. 06 30 38 37 42 / E. eugenie.ricote@ccimp.com
Bouches-du-Rhône Tourisme : Marie Lansonneur – T. 04 91 13 84 06 / E. mlansonneur@visitprovence.com